

Vigilance face aux faux avis de colis en instance

La période de fin d'année engendre une activité record de l'acheminement de colis par voie postale et par transporteur privé.

Les escrocs savent surfer sur l'actualité. Un consommateur a écrit au Réseau anti-arnaques pour confirmer la prolifération de messages douteux :

« Je note une recrudescence des mails frauduleux concernant les colis non livrés. J'en reçois deux par semaine environ mais je reste vigilant. Le dernier message reçu est particulièrement simpliste et prouve l'amateurisme de l'expéditeur : aucune réelle précision, aucun logo officiel. »

L'objectif est, bien évidemment, de vous faire régler un montant forfaitaire par carte bancaire. Ainsi, dans le meilleur des cas, vous perdrez quelques euros pour un colis fictif, dans le pire des cas votre numéro de carte bancaire sera réutilisé pour des achats.

Ces avis de « colis en instance » sont diffusés par mél ou par sms. Ils ne sont pas systématiquement personnalisés avec l'en-tête du transporteur (La Poste ou des sociétés privées) afin de permettre une diffusion beaucoup plus large du même avis.



INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 40179 – 79205 PARTHENAY cedex
(contact@arnaques-infos.org) – Page Facebook
SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)